



MISE EN PLACE D'UNE UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (UES) ET SES CONSÉQUENCES



1 OU 2 JOURS



Si l'unité économique et sociale (UES) est apparue récemment dans votre vocabulaire mais, sans pour autant en maîtriser : ni les tenants, ni les aboutissants, cette formation est pour vous...

Ensemble de sociétés distinctes qui entretiennent des liens étroits pourquoi ne pas les considérer comme une entreprise unique. Utile lorsque ces différentes sociétés n'atteignent pas le seuil d'effectif requis, l'UES permet de mettre en place un CSE commun ou, des CSE (d'établissement : un par entreprise) et un CSE central.

Cette formation vous permettra d'identifier le cadre juridique de l'unité économique et sociale (CSE), ses avantages et ses inconvénients, et de préparer la négociation.

PUBLIC

Elus CSE et syndicats

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

- ▶ LA NOTION D'UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (UES)
- ▶ LA RECONNAISSANCE DE L'UES
- ▶ L'UES ET LES RAPPORTS COLLECTIFS
- ▶ UN CADRE DE RÉFLEXION POUR LA MISE EN PLACE D'UNE UES : PISTES DE NÉGOCIATIONS.
- ▶ L'ÉVOLUTION DU STATUT COLLECTIF